Fiche d'utilisation du sol
Commune de
La Louvière

Province: Hainaut
Secteur d'aménagement: LA LOUVIERE - SOIGNIES
Statut de la commune selon le SDER: Pôle

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	1.320	20,4
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	104	1,6
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	206	3,2
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	54	0,8
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	34	0,5
	Terrains à usage industriel et artisanal	334	5,2
	Terrains dévolus au transport	62	1,0
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	3,3	0
	Sous-total	2.118	32,7
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.344	20,8
	Prés et pâtures	1.113	17,2
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	321	5,0
	Terres vaines et vagues	738	11,4
	Milieux naturels non exploités	18	0,3
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	15	0,2
	Sous-total	3.549	54,9
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau…)		800	12,4
Total		6.466	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les taleaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

Une ***note méthodologique*** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la ***fiche régionale*** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED
Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

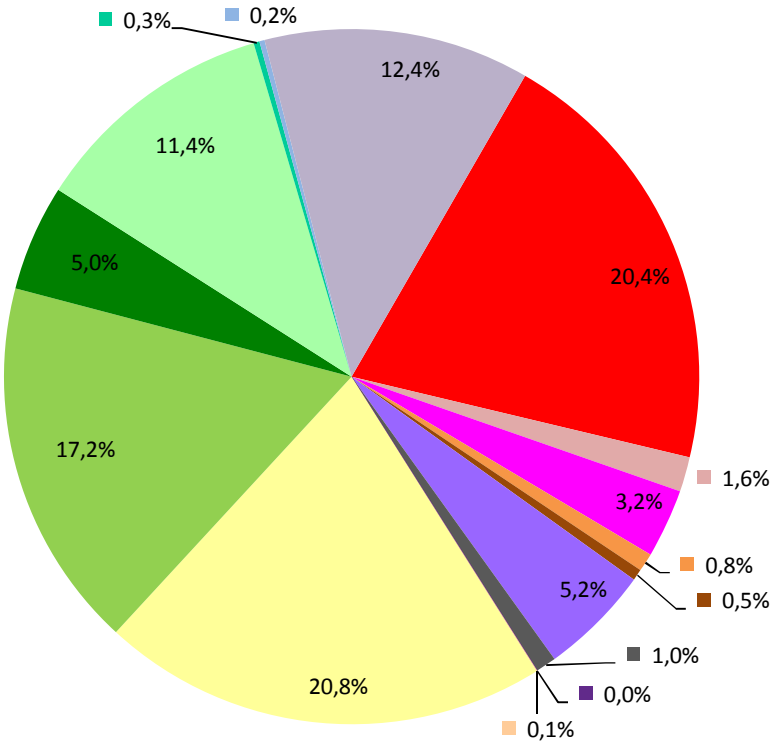

- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau…)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	1.967	30,4
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	236	3,7
	Zone de loisirs	3,6	0
	Zones d'activité économique	608	9,4
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	102	1,6
	Zone d'extraction	2,0	0
	Sous-total	2.919	45,1
Zone d'aménagement communal concerté		304	4,7
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	1.871	28,9
	Zone forestière	285	4,4
	Zone d'espaces verts	802	12,4
	Zone naturelle	77	1,2
	Zone de parc	92	1,4
	Plan d'eau	73	1,1
	Sous-total	3.201	49,5
Zone blanche		43	0,7
Total		6.466	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.

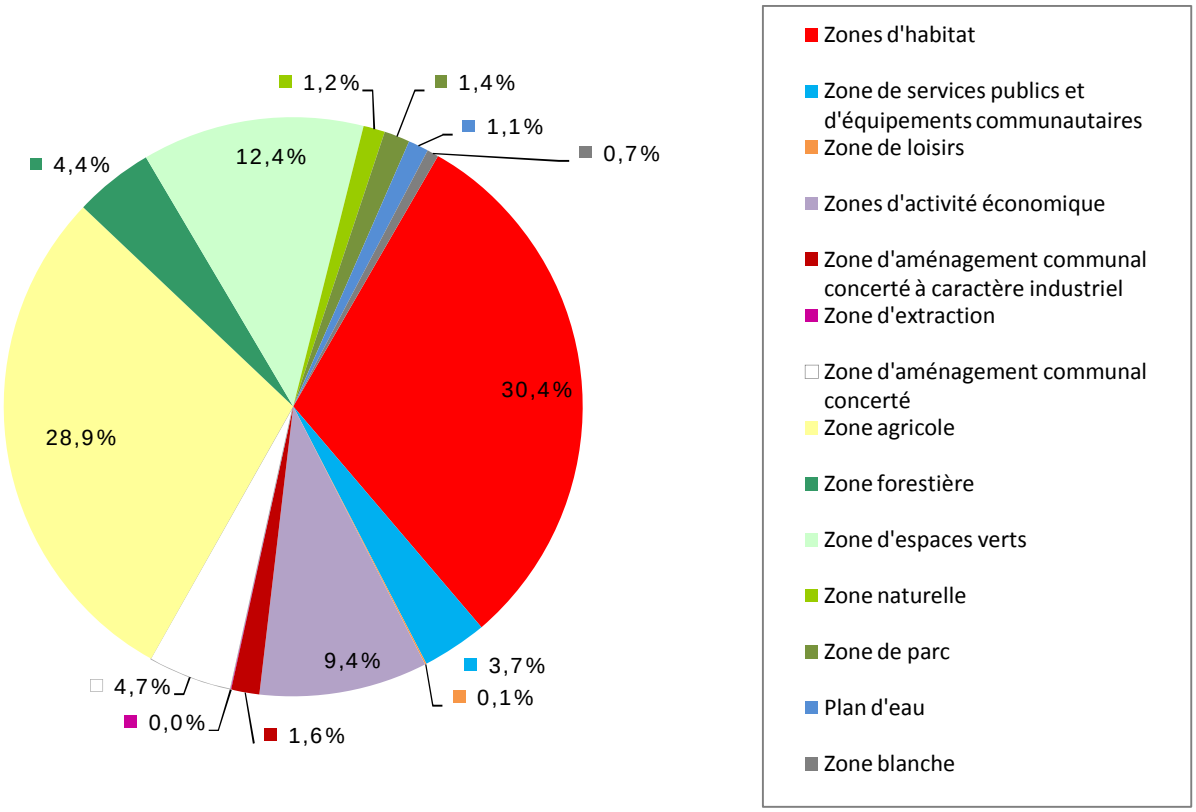

Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html).

Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	1.319	67,0	354	18,0	295	15,0	1.967
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	150	63,4	39	16,7	47	19,9	236
	Zone de loisirs	1,3	36,1	1,7	47,5	0,6	16,4	3,6
	Zones d'activité économique	350	57,5	223	36,6	36	6,0	608
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	14	13,8	82	79,9	6,4	6,2	102
	Zone d'extraction	-	-	1,7	81,6	0,4	18,4	2,0
	Sous-total	1.833	62,8	700	24,0	386	13,2	2.919
Zone d'aménagement communal concerté		72	23,7	218	71,7	14	4,6	304
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	83	4,4	1.720	91,9	68	3,7	1.871
	Zone forestière	2,9	1,0	261	91,7	21	7,3	285
	Zone d'espaces verts	72	9,0	509	63,5	221	27,5	802
	Zone naturelle	5,4	6,9	69	88,7	3,4	4,3	77
	Zone de parc	43	46,4	40	43,9	8,9	9,7	92
	Plan d'eau	1,6	2,2	28	38,0	44	59,8	73
	Sous-total	207	6,5	2.628	82,1	366	11,4	3.201
Zone blanche		5,1	11,9	3,3	7,8	34	80,3	43
Total		2.118	32,7	3.549	54,9	800	12,4	6.466

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)

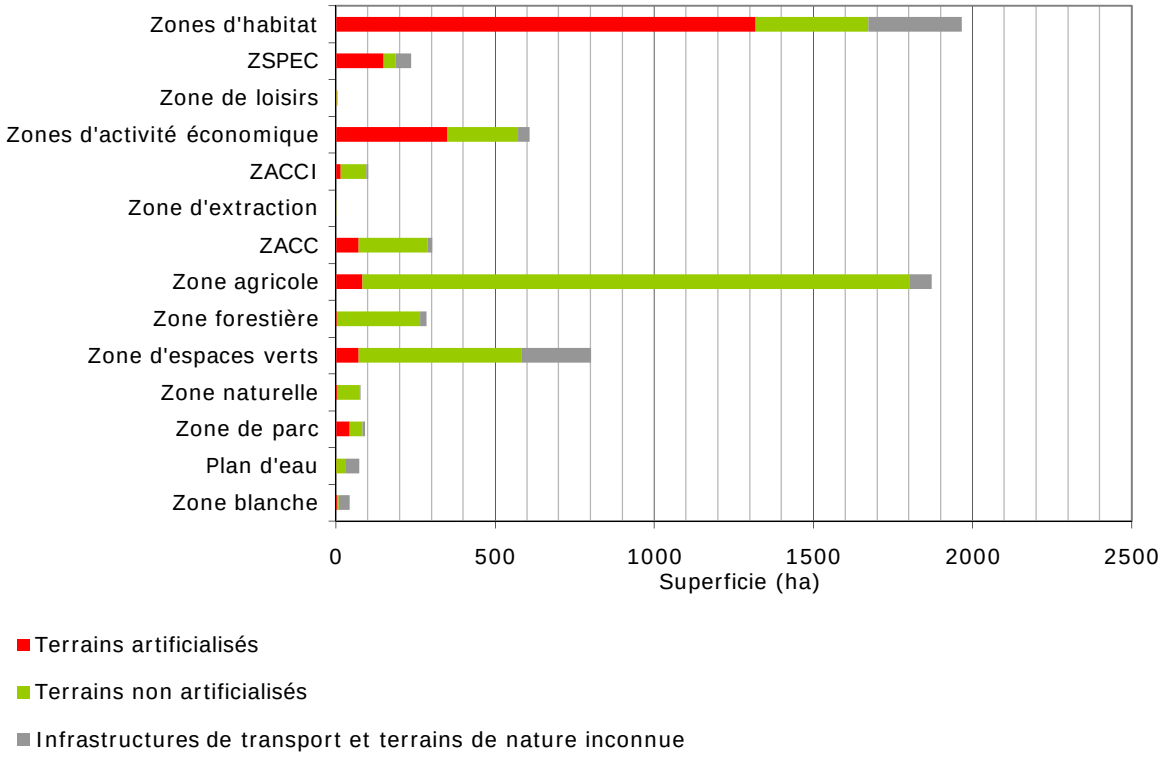

Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	1.163	88,2	50	3,8	106	8,0	1.320
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	81	77,5	9,3	8,9	14	13,6	104
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	181	87,7	3,2	1,6	22	10,7	206
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	26	47,8	0,8	1,5	28	50,8	54
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	18	51,5	2,1	6,2	14	42,3	34
	Terrains à usage industriel et artisanal	319	95,8	5,0	1,5	9,2	2,8	334
	Terrains dévolus au transport	48	76,8	1,6	2,6	13	20,6	62
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	2,5	76,3	-	-	0,8	23,5	3,3
	Sous-total	1.838	86,8	72	3,4	207	9,8	2.118
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	213	15,9	69	5,2	1.061	79,0	1.344
	Prés et pâtures	215	19,3	86	7,7	813	73,0	1.113
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	15	4,7	1,9	0,6	304	94,7	321
	Terres vaines et vagues	259	35,1	61	8,2	418	56,7	738
	Milieux naturels non exploités	0,3	1,6	-	-	18	98,4	18
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,0	6,6	-	-	14	93,4	15
	Sous-total	704	19,8	218	6,1	2.628	74,0	3.549
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		420	52,5	14	1,7	366	45,8	800
Total		2.962	45,8	304	4,7	3.201	49,5	6.466

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)

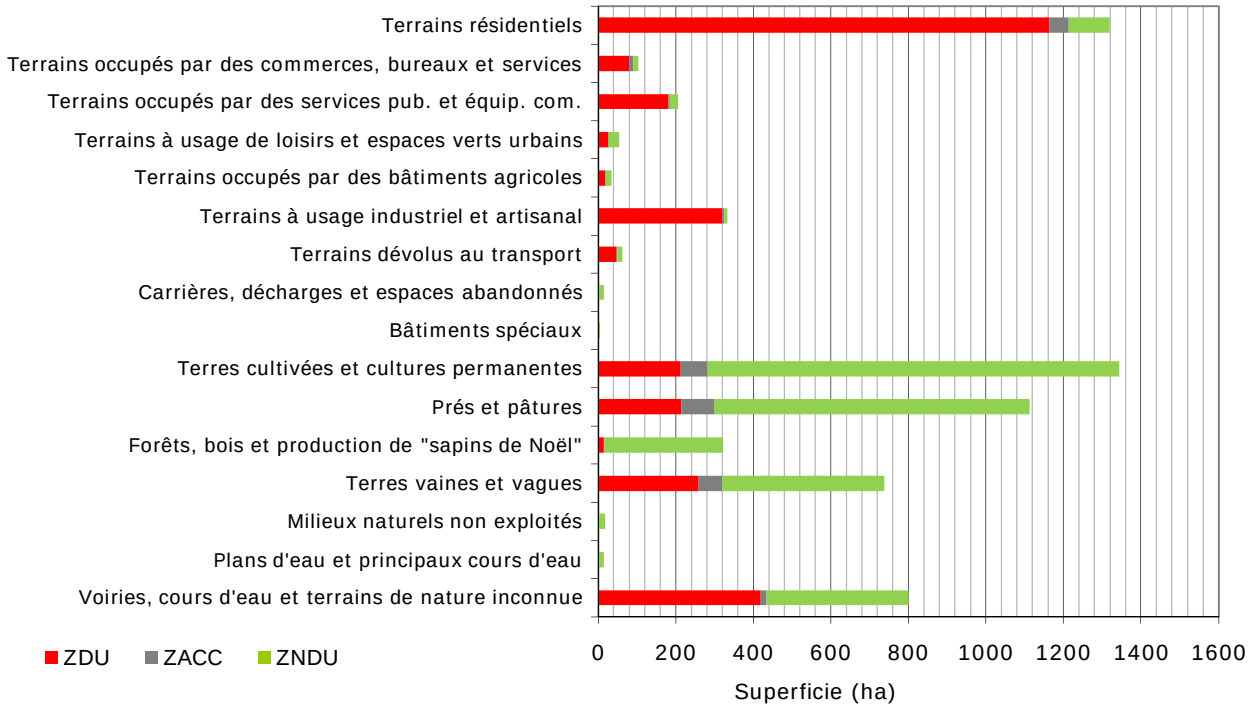

Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC – gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU – vert).